

Notes pratiques

sur la sécurité de l'information

Où dois-je garder mes mots de passe?

Beaucoup de gens conservent simplement leurs mots de passe dans les endroits les plus facilement accessibles pour eux, comme sur les documents, dans les courriels, sur leur téléphone ou leur ordinateur. Certaines personnes écrivent même leurs mots de passe sur des notes autocollantes et les laissent près de leur bureau. Ces méthodes exposent vos comptes au vol de données et aux cyberattaques.

Voici certaines façons de garder vos mots de passe organisés et à l'abri des regards.



Les mots de passe sécurisent nos informations sensibles, mais s'ils tombent entre de mauvaises mains, cela pourrait compromettre la sécurité de vos données et entraîner des conséquences désastreuses.

1. L'utilisation d'un logiciel d'administration de mots de passe est très recommandée. Plusieurs applications existent pour organiser vos mots de passe. Elles agissent comme des coffres-forts virtuels, en recueillant toutes vos données essentielles et en les conservant de façon hautement protégée.
2. Développez un système papier (cette méthode est moins recommandée). Si vous utilisez cette méthode, vous devez être vigilant – ne laissez jamais votre liste de mots de passe dans un endroit facilement accessible ou visible et gardez-la toujours sous clé.
3. L'utilisation de feuilles de calcul Excel cryptées pour organiser les mots de passe est une méthode simple, mais efficace, si elle est utilisée correctement.
4. Enregistrez les mots de passe dans votre navigateur. Lorsque vous vous connectez à un site Web, vous êtes invité à enregistrer vos informations d'identification dans votre navigateur. Si vous cliquez sur « Accepter », vos informations de connexion seront enregistrées dans le navigateur. Cependant, vous ne devriez jamais utiliser cette méthode pour des connexions à des sites avec des informations sensibles (p. ex. comptes bancaires, comptes courriel, médias sociaux, sites transactionnels avec carte de crédit).

N'utilisez jamais le même mot de passe pour tous vos comptes!

Pour toute question concernant la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)*, la *Loi sur les renseignements médicaux personnels (LRMP)* ou la sécurité de l'information, veuillez communiquer avec Carole Pelchat, au poste 398 ou à cpelchat@ustboniface.ca.